

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1/1

Paris, le 20 juillet 2020

BIOÉTHIQUE

RÉVISION DES LOIS BIOÉTHIQUES : UN PROJET INJUSTE, INÉGALITAIRE ET DANGEREUX POUR L'HUMANITÉ

Alors que le projet de loi de révision des lois de bioéthique arrive en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, la Conférence des évêques de France (CEF) alerte sur la volonté d'adoption en urgence d'une loi injuste et inégalitaire. « Alors que la plupart des réformes importantes sont à reporter ou à revisiter, il n'y aurait pas d'autres urgences aujourd'hui que de faire passer en force et dans la discrétion du mois de juillet cet ensemble de lois qui touche à l'essence même de notre humanité » ! (Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris dans le Figaro du 30 juin 2020).

Dans une conférence donnée ce lundi 20 juillet, Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes et président du Groupe bioéthique de la CEF explique les enjeux et les dangers du projet de loi tel qu'il est présenté par la « Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique » (retrouver la conférence ici).

Avec le Groupe bioéthique de la CEF, Mgr Pierre d'Ornellas signe la tribune « La bioéthique du monde d'après » publiée par de nombreux diocèses, associations et mouvements catholiques (<u>lire la tribune</u>).

« Nous changeons d'époque. Il nous faut penser un nouveau progrès. Il ne se réalisera pas sans une vision commune de notre humanité et de son indispensable fraternité ».

Nos parlementaires ont une vraie opportunité en ce sens. C'est ce que la CEF demande avec détermination.



